

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AIGUINES

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	09	10

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HÉBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, MORDELET Pierre

Absents représentés : BASCOUL André (à TROIN Katia)

Absents excusés non représentés : GARRON Patrice,  
Mme HÉBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

04/12/2025

Objet de la délibération

Délibération n°39/2025 : FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 COMMUNE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

DÉCIDE de voter les crédits supplémentaires suivants, sur le budget COMMUNE de l'exercice 2025 :

ARTICLE - DESIGNATION	diminution sur crédits ouverts	augmentation sur crédits ouverts
SECTION FONCTIONNEMENT		40 000,00 €
D 6411 – personnel titulaire		10 000,00 €
D 623 – publicité, publications et relations publiques		10 000,00 €
R 738 – autres impôts et taxes		15 000,00 €
R 752 – revenus des immeubles		5 000,00 €

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

